

**Le Lotus en Béarn 2009** est une manifestation de loisir dont le but est de rassembler durant 4 jours, du 10 au 14 juillet, un grand nombre de membres du Club Lotus France et leurs amis. Cette manifestation est organisée par la région sud-ouest du Club Lotus France et s'inscrit en qualité de meeting officiel national du Club Lotus France. Les organisateurs (les GO) sont tous bénévoles, ils sont au nombre de 15. De plus certains d'entre vous contribueront en aidant à assurer la sécurité de l'accès à la piste et l'accueil des participants.

**L'organisation** : Organisation générale : Alain Bodin, tel 06 87 11 52 12. Circuits gestion pistes : Jérôme Souday, tel 06 15 49 39 39. Rallye d'Espagne : Christian Fourcade, tel 06 20 81 40 56. Rallye des Pyrénées : Jacques Molesti, tel 06 33 06 4316

**Les groupes et leur GO d'animation** : 340R et II-Eleven et Exception : Félix BERNARD, tel 06 61 42 36 56. Exige : Patrick DUC, tel 06 88 67 03 28. Elise : François MOLESTI, tel 06 07 15 02 23. Seven et Classique : Jérôme FERASIN, tel 06 19 77 50 85

**Votre valisette** : elle comprend les bracelets circuits, les passes repas, autocollants, cartes, road book, plaque de rallye, règlement, documentations diverses, cadeaux... son contenu de la valisette est fonction des inscriptions de votre engagement. Pour la recevoir vous devez avoir réglé le solde de votre engagement et dûment complété les décharges de responsabilité pour autant de personnes que vous engagez : « Pilote », « Co-pilote » et « invités ». Les invités ne peuvent piloter.

**Votre GO animateur** : à retenir : votre n° d'engagement, et le nom de votre animateur de groupe. Pour tous changements, ajout, suppression des prestations ou modification du nom ou du nombre d'accompagnants et/ou vous devrez contacter votre GO animateur. Dans tous les cas si vous avez un changement de programme, une suggestion, une réclamation, un compliment,... contactez votre GO.

**La sécurité sur routes ( rallyes et parcours de liaisons circuits). Véhicule et équipement** : outre une auto en bon état, notamment freins, pneus, éclairage, les accessoires de sécurité suivants sont obligatoire : triangle de pré signalisation, gilet de sécurité.

**Avant de partir** : vous devez avoir lu, signé et approuvé ce Règlement, et fait lire et signer à vos passager et accompagnants autant de décharges « Accompagnant » que de personnes que vous avez inscrites sur votre engagement. Vous devez apposer votre plaque de rallye à l'avant de votre auto, votre numéro d'engagement sur la porte gauche au niveau du rétroviseur ou bien en haut à gauche de votre pare-brise, disposer du permis de conduire et d'une assurance valide et écouter le briefing. Afin de faciliter la tâche des GO pour chaque départ une proposition d'ordre vous sera faite. Cependant afin de faire route avec des amis vous pouvez intervenir pour partir un peu plus tard. Les personnes qui ne sont pas présentes au moment prévu de leur départ prendront la suite de la file.

**Un GO vous donnera le départ** : attention ces rallyes et parcours de liaisons sont touristiques. Vous devez respecter le code de la route français et ses règles d'environnement Chacun roule à son allure en respectant la réglementation. La courtoisie est la bienvenue. Le départ cadencé de 2 autos chaque minute à pour but de fluidifier la circulation et éviter des bouchons. Chacun peut s'arrêter, faire des pauses ou bon lui semble, dans la mesure où son auto est bien stationnée. Il vous est demandé de gêner le moins possible la circulation des autres usagers de la route et aussi des participants. Nous vous recommandons d'être attentif aux cyclistes particulièrement en descente de col et aux animaux sur la chaussée notamment en montagne.

**Difficultés** : en cas d'accident le Club Lotus France se dégage de toute responsabilité et n'est tenu à aucun dépannage. Vous devez signaler votre auto (warning, triangle de pré signalisation, personne incitant au ralentissement,...) et prévenir votre compagnie d'assurance / assistance pour amener votre auto dans un garage. Vous prévenez aussi votre GO animateur pour organiser la suite de votre séjour (place passager dans un autre véhicule et conséquence sur votre engagement). Si vous n'avez que des petits problèmes techniques les Organisateurs et les autres membres du Club Lotus France feront leur maximum pour vous accompagner techniquement et dans tous les cas moralement.

**La sécurité sur les circuits. Véhicule et équipement** : votre auto doit présenter toutes garanties concernant son état et son fonctionnement, Bruit limité à 100db. Le port du casque et la ceinture ou harnais est obligatoire pour le pilote et le passager, pour les autos de compétition la combinaison gants et bottines ignifugés sont obligatoires, le casque doit être intégral si l'auto n'a pas de pare-brise. Un extincteur est souhaité.

**Avant de prendre la piste** : vous devez avoir lu, signé et approuvé le présent Règlement, et fait lire et signer à vos passagers autant de décharges « Accompagnant » que de personnes que vous avez inscrites sur votre engagement. Vous devez apposer votre numéro d'engagement sur la porte gauche au niveau du rétroviseur ou bien en haut à gauche de votre pare-brise, disposer du permis de conduire et d'une assurance valide et écouter le briefing.

**Voie des stands** : l'accès est interdit aux enfants de moins de 16 ans et aux animaux. La manipulation d'essence y est interdite. Vous devez limiter votre vitesse à 30km/h dans la voie des stands. Les circuits d'Arnos et Nogaro se parcourent dans le sens des aiguilles d'une montre, l'utilisation de la marche arrière est interdite, sauf pour raison de sécurité.

**Feux et signalisation** : L'utilisateur s'engage à respecter les feux de signalisation et les drapeaux d'accès à la piste à la piste depuis la voie des stands. Lorsque qu'il est sur la piste l'utilisateur s'engage à respecter les feux et les drapeaux lui indiquant de ralentir, s'arrêter, rentrer aux stands, de l'état de la piste ... L'utilisateur doit se conformer aux décisions du chef de piste

**Difficultés** : si vous sortez de la piste sur une zone de dégagement, vous ne pouvez vous repositionner en piste qu'après avoir pris la précaution de vous assurer qu'aucun autre utilisateur n'arrive. Dans tous les cas les véhicules en piste sont prioritaires. En cas de problèmes mécaniques en piste immobilisez votre auto en zone sûre, hors de la piste et à l'opposé de la trajectoire, et attendez le personnel de piste en restant dans le véhicule (sauf en cas de feu, fumée, etc.). Si votre véhicule est accidenté ou est dans une position dangereuse, quittez-le et attendez derrière le mur ou le rail de sécurité. Si vous n'avez que des petits problèmes techniques les Organisateurs et les autres membres du Club Lotus France feront leur maximum pour vous accompagner techniquement et moralement.

**Suspensions** : le non respect d'une des dispositions de ce règlement pourra entraîner la suspension partielle ou exclusion totale d'un engagé, ou tout autre participant qui ne respecterait pas ce règlement. Aucun remboursement ni aucune indemnisation ne seront effectués. L'Organisation ayant déjà engagé vos frais de votre séjour (hôtels, restaurants, circuits, autres frais). Pour cause de véhicule indisponible ou autres motifs, aucun remboursement ne sera effectué pour la journée en cours y compris l'hôtel, les jours suivant seront remboursés partiellement un mois après la manifestation.

**Décharge de responsabilité 'Pilote'** : Je soussigné, connaissant les risques de l'entraînement sur circuit fermé, sans notion de compétition ni de chronométrage, dégage soit comme conducteur, passager ou accompagnant, le propriétaire et/ou l'exploitant du circuit, l'organisateur (le Club Lotus France) de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature qu'il soit, et renonce à tout recours contre le propriétaire/exploitant du circuit et l'organisateur de cette journée. Je me conformerai en tout point aux instructions qui me seront données par les responsables. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif aux consignes de sécurité et à la pratique de la conduite sur circuit. Je m'engage à respecter toutes les prescriptions et toutes les règles de sécurité. J'assume seul toute responsabilité vis-à-vis d'un passager pris à mon bord, ainsi que tout désordre causé par ma voiture quel qu'en soit le conducteur. En cas de dommage causé aux infrastructures du circuit, j'en assumerai seul toutes les conséquences financières. La responsabilité civile vis-à-vis des tiers est garantie par ma Compagnie d'Assurances et je m'engage à ce que mon permis de conduire soit pleinement valide du 10 au 14 juillet 2009.

**L'engagé s'engage à respecter ce règlement et à informer chaque personne placée sous sa responsabilité** (passager, accompagnants,...) des procédures et règlements liés aux circuits, rallyes et organisation du Lotus en Béarn 2009.

**Nom de l'engagé** \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ N° de permis de conduire \_\_\_\_\_ délivré le \_\_\_\_\_

**Auto** N° d'immatriculation \_\_\_\_\_ Compagnie d'assurance \_\_\_\_\_ N° de police \_\_\_\_\_

**Fait à** \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2009 *Ecrivez 'Lu et Approuvé' et signez*